provinces, la tenue de séminaires auxquels les représentants provinciaux sont invités à prendre part. Outre les visites qui ont généralement lieu trois ou quatre fois par année avec les provinces particulièrement intéressées au commerce international, il faut noter les fréquents entretiens téléphoniques.

Cette coopération existe également entre nos délégués commerciaux à l'étranger et ceux des provinces, notamment aux Etats-Unis où se trouve un grand nombre de délégations provinciales. Les entretiens y sont presque quotidiens avec plusieurs des délégués provinciaux.

La qualité de la coopération que nous avons avec les responsables québécois du commerce extérieur ne diffère pas de celle que nous avons avec ceux des autres provinces. Elle n'est pas affectée par des considérations de caractère politique. Elle vise à assurer une meilleure coordination des activités, une meilleure utilisation des ressources et à fournir un service adéquat à l'homme d'affaires désireux d'oeuvrer dans un marché.

En 1979, les exportations du Québec s'élevaient à 13,4 milliards de dollars, soit 22% du produit intérieur brut et, en 1980, elles augmentaient à 17,2 milliards, soit 25% du produit intérieur brut. En 1981, 22% de toutes les exportations canadiennes provenaient du Québec.

En 1981, les activités de la S.E.E. ont atteint des niveaux records. Notre chiffre d'affaires de 4,4 milliards de dollars représentait une augmentation de 26% par rapport